



contre un 4ème étage à La Gaillarderie

À partir de sandrinechapalain <sandrinechapalain@free.fr>

Date Lun 14/04/2025 14:09

À enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr <enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr>

Bonjour madame, bonjour monsieur,

Je suis contente d'avoir trouvé le document concernant le 4ème étage à la Gaillarderie proposé par le PLU dans ma boîte aux lettres ce matin!! En effet, je vais pouvoir vous expliquer pourquoi je suis contre !

Ce qui ne sera pas le cas d'un grand nombre d'entre nous puisque le document a été distribué pendant les vacances scolaires, qu'il faut répondre pendant les vacances scolaires (et pour cela avoir pu le récupérer dans nos boîtes aux lettres ce qui ne peut concerner que les gens qui ne sont pas partis en vacances mais comme la résidence est une résidence familiale, vous avez la garantie d'avoir peu de retours) et de plus, la date limite est le 21 avril, soit le lundi de Pâques. Comment vous dire que tout ceci semble avoir été choisi pour récupérer le moins de réponses possibles...

Pourquoi suis-je contre ?

Je n'ai pas acheté mon appartement ce prix là pour qu'il soit assombri par un 4ème étage ou encore pour être catalogué "logement social".

Que dire de ceux qui ont acheté un dernier étage plus cher que les autres et qui devraient accepter d'avoir des voisins au-dessus d'eux ?

De plus, nous avons choisi d'emménager ici pour éloigner nos enfants d'une certaine population que nous verrions emménager dans nos immeubles.

Pourquoi ne pas demander aux propriétaires des maisons à Noisy de réhausser leurs toits pour loger ces individus ou ces familles ? quelle proportion d'accords pensez-vous récupérer alors ?

Bien cordialement,

Mme Chapalain et M. Grondard